

Pouvoir d'emprunt—Loi

Des liens internationaux sont également établis par le secteur privé. Le gouvernement territorial aide les entreprises du Nord à trouver des débouchés et des marchés outre-mer pour nos produits. Nous cherchons également de nouvelles façons de mieux faire connaître les Territoires du Nord-Ouest sur la scène internationale à titre de destination touristique extrêmement intéressante et d'attirer des investisseurs internationaux pour qu'ils collaborent avec les habitants du Nord à l'essor de notre économie.

Des voix: Bravo!

Le président suppléant (M. Paproski): Je tiens à signaler à la députée qu'elle a déjà pris une minute de plus que les dix minutes qui lui étaient imparties, et je la prie donc de conclure.

Mme Blondin: Je suis persuadée que vous savez, monsieur le Président, que nous avons de nombreuses réserves au sujet de l'économie et du Budget dont nous avons été saisis. Selon nous, il n'y a pas de solution magique en ce qui a trait à ce budget. Cependant, la volonté de s'occuper des besoins des jeunes Canadiens et de leur avenir, et des gens qui ont beaucoup investi dans notre pays, les personnes âgées, est extrêmement importante.

Le gouvernement crée dans le Nord un climat fort sombre. Il ne faudrait pas penser que le Budget ne restreint la mise en valeur que des ressources économiques du Nord. Il nous empêche également d'utiliser au mieux notre ressource la plus précieuse, nos gens.

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, je n'ai que quelques observations à faire au sujet du projet de loi C-11, Loi portant pouvoir d'emprunt. Le gouvernement demande à la Chambre de lui accorder le pouvoir d'emprunter quelque 25 milliards de dollars sur ses comptes courants.

Hier après-midi, je suis revenu d'un séjour de trois jours à Summerside, Île-du-Prince-Édouard. Je m'y suis rendu en qualité de porte-parole de mon parti chargé de la défense pour entendre les réactions des gens à la décision cruelle et impitoyable du gouvernement de fermer la base de Summerside. Les origines de cette base militaire et aérienne remontent au Programme d'entraînement aérien du Commonwealth de 1941-1942.

J'estime que les mandarins d'Ottawa qui ont conseillé au ministre de la Défense nationale (M. McKnight) de fermer cette base sous prétexte qu'elle n'était plus rentable n'ont tenu aucun compte des facteurs humains. Ils ne se sont pas rendu compte de l'impact économique dévastateur de cette fermeture non seulement sur les quelque 8 000 habitants de la ville de Summerside, mais sur toute la population de l'Île-du-Prince-Édouard. Cette provin-

ce ne mérite pas d'être traitée de la sorte par le gouvernement. Avec la fermeture de cette base, ce sont 950 emplois militaires et 250 emplois civils directs qui disparaissent sans compter quelque 1 700 emplois indirects.

• (1220)

En outre, Summerside et l'Île-du-Prince-Édouard perdront des revenus de 50 millions de dollars par année. Par suite de cette décision, le deuxième employeur de la province ferme ses portes, ce qui aura pour effet de réduire de 2,2 p. 100 la masse salariale de la province. C'est dire que des emplois rémunérés en moyenne à raison de 34 000\$ ou 35 000\$ par an vont disparaître de la base pour être, paraît-il, remplacés par des emplois provinciaux rémunérés en moyenne à raison de 17 000\$ par an. Ce n'est pas ce qui va se produire à l'Île-du-Prince-Édouard.

La situation économique y est extrêmement précaire. Certains habitants y pratiquent l'agriculture pendant deux ou trois mois par an. D'autres s'adonnent au tourisme, et d'autres enfin à la pêche. Même à l'heure actuelle, dans les meilleures conditions, les gens ont bien du mal à y travailler pendant 10 semaines et à y accumuler suffisamment de crédits d'assurance-chômage pour assurer leur subsistance jusqu'à ce qu'ils trouvent un autre emploi saisonnier, si jamais ils en trouvent un.

Non satisfait de fermer la base de Summerside, le gouvernement a modifié le règlement de l'assurance-chômage de sorte que les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard devront dorénavant travailler au moins 15 ou 16 semaines pour devenir admissibles aux prestations d'assurance-chômage. Je déclare tout net à la Chambre que cela est absolument impossible pour de nombreux travailleurs de cette partie de l'Île-du-Prince-Édouard.

Je ne suis pas rentré de l'Île-du-Prince-Édouard seulement avec une attitude négative. Si je suis là aujourd'hui, ce n'est pas pour déclarer que le gouvernement devrait maintenir cette base militaire en activité coûte que coûte sous prétexte que l'Île-du-Prince-Édouard en tant que province mérite de posséder au moins une base militaire, étant donné que toutes les autres provinces en ont au moins une et quelques-unes en ont plusieurs. Je suis rentré à Ottawa avec d'excellentes solutions de remplacement à proposer.

Il est grand temps que le gouvernement conservateur renonce à sa mentalité du XIX^e siècle en ce qui concerne la défense et réfléchisse aux idées des penseurs modernes en ce domaine. Jusqu'à maintenant, qui disait défense entendait armements et munitions, mais une attitude tend à s'imposer concernant la défense douce, soit l'utilisation de la défense à des fins para-militaires. C'est un